

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2024/060**

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 20

**SÉANCE EN DATE DU 19 AVRIL 2024**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 3 : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL  
ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT 2024/2025 DE LA SECONDE  
TRANCHE DE TRAVAUX ET DU PLAN DE FINANCEMENT GÉNÉRAL DE  
L'OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE SPORTIF ET  
CULTUREL**

M. le maire rappelle à l'assemblée :

- que la première des 3 tranches de rénovation et d'amélioration thermique du centre sportif et culturel de Sarralbe est en cours d'achèvement et a permis de traiter la salle de danse, le dojo, la salle de musculation ainsi que la toiture de la salle de sports collectifs.
- que la ville de Sarralbe souhaite poursuivre en 2024 son programme de travaux de rénovation énergétique du centre sportif et culturel en engageant une seconde tranche de travaux, toujours avec pour objectif principal la réduction de 40 % de ses consommations énergétiques d'ici 2030 conformément au décret tertiaire, et d'atteindre une consommation énergétique primaire de moins de 100 KWH/m<sup>2</sup>/an.

Il explique que les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche s'établissent comme suit :

Démolition et reconstruction du dallage de la salle de sports collectifs suite à des malfaçons d'origine :

- pose d'une isolation thermique sous le dallage par des panneaux en polystyrène expansé d'une épaisseur de 16 cm,
- un nouveau revêtement de sol coulé de type polyvalent et homologué pour des compétitions nationales sera posé sur le nouveau dallage.

Rénovation de l'enveloppe extérieure de la salle de sport comprenant :

- le remplacement du bardage actuel en bardeaux tuiles par un nouveau bardage double peau renforcé par 2 couches croisées d'isolant thermique d'une épaisseur totale de 26 cm avec comme finition de parement des panneaux composites de haute densité, type « TRESPA »,
- le remplacement des menuiseries par des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique avec l'occultation ou la suppression des surfaces de baies vitrées côté nord, afin d'améliorer l'efficacité thermique et de réduire la surface des parois les plus déperditives tout en respectant l'esthétique globale de l'équipement,
- la rénovation de l'éclairage par des lampes LED moins énergisantes.

Travaux d'amélioration des performances énergétiques du système de ventilation/chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins.

Le coût prévisionnel total de la seconde tranche de travaux étalée sur les exercices budgétaires 2024/2025 s'élève à 1.535.184,43 € HT au stade de l'avant-projet.

Suite à une consultation d'entreprises, le nouveau plan de financement proposé pour la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux 2024/2025 s'établit de la façon suivante :

M. le maire présente ensuite le plan de financement prévisionnel de cette seconde tranche de travaux et le plan de financement actualisé de la globalité de l'opération de rénovation énergétique du centre sportif et culturel qui s'établissent comme ci-après :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – 2<sup>ème</sup> TRANCHE DE TRAVAUX**

ID : 057-215706284-20240419-2024\_060-DE

Objet : Rénovation et amélioration thermique du Centre Sportif et Culturel

Dépenses prévisionnelles		Financement		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	%	Montant
<b>Enveloppe salle sportive</b> avec mise en œuvre bardage isolé et menuiseries extérieures Lot 3 : Bardage : 426.596,34€ Lot 4 : Menuiserie ext. Alu : 17.662,00 € Lot 5 : Electricité : 11.519,34 € Lot 6 : Peinture : 6.925,00 €	462 702,68 €	Fonds verts ETAT	16,20%	248 675,00 €
		FEDER (1 044 873,23x40%) (fonds européens)	27,22%	417 949,29 €
		REGION GRAND EST	0,75%	11 451,00 €
Lot 8 : Eclairage LED	68 013,75 €	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE (2 <sup>ème</sup> tranche)	13,78%	211 527,00 €
Maîtrise d'œuvre	21 510,00 €	CASC Fonds de concours	11,68%	179 276,11 €
Mission SPS	2 102,00 €			
Mission Contrôle Technique	3 160,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>557 488,43 €</b>	<b>Total des aides publiques de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux</b>	<b>69,63%</b>	<b>1 068 878,40 €</b>
<b>Reconstruction d'un dallage</b> avec fondations et revêtement de sol sportif Lot 1 : Fondations profondes : 77.500,00 € Lot 2 : Gros œuvre : 374.500,00 € Lot 7 : Sol sportif coulé : 117.540,00 €	569 540,00 €			
		Autofinancement de la collectivité	30,37%	466 306,03 €
Maîtrise d'œuvre	54 318,00 €			
Etude de sol diagnostic	12 750,00 €			
Missions géotechnique G2PRO et G4	6 800,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>643 408,00 €</b>			
Etude de faisabilité des performances énergétiques du système de ventilation du Centre Sportif et Culturel	11 788,00 €			
Travaux d'amélioration des performances énergétiques du système de ventilation / chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins suite aux travaux de rénovation thermique de l'enveloppe extérieure du centre sportif (modernisation de la GTC, mise en place d'un bouclage ECS)	290 000,00 €			
Mission de maîtrise d'œuvre	29 000,00 €			
Mission contrôle technique	3 500,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>334 288,00 €</b>			
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 535 184,43 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 535 184,43 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 842 221,32 €</b>			

**Objet : Rénovation et amélioration thermique du Centre Sportif et Culturel**

Dépenses prévisionnelles		Financement		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	%	Montant
<b>1<sup>ère</sup> tranche 2023 : Rénovation thermique</b>				
<i>Locaux concernés : Danse, dojo, coursive des vestiaires, bureaux 1er étage, haut jour salle sport + toitures</i>				
<b>Travaux 2023</b> : Lot 1 à 10	1 185 798,57 €	<b>Fonds verts ETAT</b>		
Avenants aux lots 1, 2, 3, 5 et 6 :	42 328,53 €	1 <sup>ère</sup> tranche 2023		245 275,00 €
Maîtrise d'œuvre (avenants 1 et 2) :	86 237,00 €	2 <sup>ème</sup> tranche 2024		248 675,00 €
Maîtrise d'œuvre (avenants 3) :	6 000,00 €	3 <sup>ème</sup> tranche 2025		98 422,05 €
Mission SPS	2 266,00 €	Total	17,59%	592 372,05 €
Mission Contrôle Technique	3 160,00 €	<b>FEDER</b>		
Test perméabilité à l'air avant travaux	13 460,00 €	(Partie sportive)		
Mission de coordination SSI	1 200,00 €	2 513 323,33 € HTx40 %	29,85%	1 005 329,33 €
<b>Sous-total</b>	<b>1 340 450,10 €</b>			
<b>2<sup>ème</sup> tranche 2024 / 2025 : Rénovation énergétique</b>				
<i>Locaux concernés : salle sportive avec mise en œuvre bardage + menuiseries extérieures</i>				
<b>Travaux 2024</b>		<b>REGION GRAND EST</b>		
Lot 3 : Bardage : 426.596,34 €		Accordé		388 549,00 €
Lot 4 : Menuiserie ext. Alu : 17.662,00 €	462 702,68 €	Demandé		11 451,00 €
Lot 5 : Electricité : 11.519,34 €		Total	11,88%	400 000,00 €
Lot 6 : Peinture : 6.925,00 €				
Lot 8 : Eclairage LED	68 013,75 €	<b>DEPARTEMENT</b>		
Maîtrise d'œuvre	21 510,00 €	<b>de la Moselle</b>		
Mission SPS	2 102,00 €	Moselle Ambition	9,51%	320 446,27 €
Mission Contrôle Technique	3 160,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>557 488,43 €</b>			
<b>2<sup>ème</sup> Tranche 2024 / 2025 : partie salle sportive</b>				
<b>Objet : reconstruction d'un dallage avec fondations et revêtement de sol sportif</b>		<b>CASC</b>		
Travaux		Fonds de concours 2023		140 864,00 €
Lot 1 : Fondations profondes : 77.500,00€ (part isolation sous dallage : 35 556,80 €)	569 540,00 €	Fonds de concours 2024		179 276,11 €
Lot 2 : Gros œuvre : 374.500,00 €		Total	9,51%	320 140,11 €
Lot 7 : Sol sportif coulé : 117.540,00 €				
Maîtrise d'œuvre	54 318,00 €	<b>TOTAL</b>		
Etude de sol diagnostic	12 750,00 €	<b>des aides publiques</b>	78,34%	2 638 287,76 €
Missions géotechnique G2PRO et G4	6 800,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>643 408,00 €</b>			
<b>2<sup>ème</sup> Tranche 2024 / 2025</b>				
<b>Objet : Centrale Traitement d'Air : Amélioration performances</b>				
	11 788,00 €			

Etude de faisabilité des performances énergétique du système de ventilation du Centre Sportif et Culturel				
Travaux d'amélioration des performances énergétiques du système de ventilation / chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins suite aux travaux de rénovation thermique de l'enveloppe extérieure du centre sportif (modernisation de la GTC, mise en place d'un bouclage ECS)	290 000,00 €			
Mission de maîtrise d'œuvre	29 000,00 €			
Mission Contrôle Technique	3 500,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>334 288,00 €</b>			
<b>Total salle sportive 2ème tranche 2024/2025 :</b>	<b>1 535 184,43 € HT</b> 1 842 221,32 € TTC	CEE	1,33%	44 936,00 €
<b>3<sup>ème</sup> tranche 2026 : Rénovation thermique</b>				
<i>Locaux concernés : hall partie sportive et salle de spectacle, lots : étanchéité toiture terrasse et menuiserie extérieure</i>		<b>TOTAL des aides</b>	79,67%	2 683 223,76 €
Travaux	450 500,00 €	<b>Autofinancement de la collectivité</b>	20,33%	684 521,06 €
Part Salle sportive	128 000,00 €			
Part salle culturelle	322 500,00 €			
Maîtrise d'œuvre	22 588,29 €			
Mission SPS	692,00 €			
Mission Contrôle Technique	4 870,00 €			
Test d'étanchéité à l'air après travaux	13 460,00 €			
<b>Sous-total</b>	<b>492 110,29 €</b>			
<i>Sous-total partie sportive</i>	<i>3 003 634,53 €</i>			
<i>Sous-total Partie culturelle</i>	<i>364 110,29 €</i>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 367 744,82 €</b>		<b>100,00%</b>	<b>3 367 744,82 €</b>

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. le maire qui présente le plan de financement global des investissements de rénovation du centre sportif et culturel de Sarralbe,  
 Après avoir entendu la remarque de M. Arnaud Jechoux, adjoint au maire, qui précise les dispositions qui ont été prises par la municipalité pour que les deux associations locales (Handball et Volleyball) ne soient pas pénalisées par ces travaux,  
 Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

- décide d'adopter le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux de rénovation énergétique du centre sportif et culturel 2<sup>ème</sup> tranche, ainsi que le plan de financement global des différentes tranches de travaux sur cet équipement,
- sollicite les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération auprès des différents co-financeurs : FEDER (Europe), Région Grand Est, Fonds Verts (État), Département de la Moselle, CASC (Fonds de concours),

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 057-215706284-20240419-2024\_060-DE



- sollicite une aide financière d'un montant de 1 005 329,33 € (40 % d'un montant de 2.513.323,33 € HT) de la part du FEDER (fonds européens) pour l'opération globale de rénovation énergétique du centre sportif de Sarralbe,
- décide d'autoriser M. le maire ou son représentant à signer les documents et à prendre toutes les mesures qui s'avèreraient utiles à l'exécution de la présente délibération,
- prend acte que des crédits suffisants ont été prévus au budget primitif principal 2024.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : [www.sarralbe.fr](http://www.sarralbe.fr) le 24 avril 2024

La secrétaire de séance,  
Marie Pierre MOURER

Sarralbe, le 24 avril 2024  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT